

5628/20

H. van Bree offre en vente  
copie par Navez.  
"Serments des Horaces"  
de David

Overijssche

24. 11. 24.

janvier 1925

Reçu de la Commission administrative  
des Musées royaux de Peinture et de Sculpture  
de l'Etat les trois fragments du tableau  
de David représentant le Serment des  
Horaces par F. Morey

Ouerysche, le 20 Janvier 1928

J. G. Van Bree

Bruxelles, le 6 janvier 1925.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre adressée à M. Van Overloop, conservateur en chef des Musées Royaux du Cinquantenaire, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la section Moderne de la Commission directrice de notre Musée, que la chose concerne, a examiné, en sa séance d'hier, les trois études d'après le Serment des Horaces, que vous avez soumises. Sa résolution a été défavorable à l'acquisition de ces études pour nos collections. Nous les tenons à votre disposition au Secrétariat du Musée, 9 rue du Musée; vous pouvez venir les retirer contre reçu et sur présentation de la présente lettre, tous les jours, de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 4 heures.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J.J. VAN BREE,  
13 rue Faselae,  
OVERYSSCHE.

3 Etudes de Naves

M. Van Bree offre en vente trois études de  
Naves d'après le dessin de Horace et David.  
Les études ont été faites en 1812. M. Van Bree  
les tient de son père.

A notre avis, ~~et~~ elles ne présentent aucun  
intérêt pour nos collections.

Attesté par

Pierre-Georges

~~Paul Lambert~~

Paul Lambert

Overyssche le 16 Octobre 24

communiqué  
au Ministère

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous adresser  
trois fragments du célèbre tableau  
de Jacques Louis David, Le  
Serment des Horaces du Musée  
du Louvre. Ces copies ont été faites  
par François Navez vers 1812 lors  
de l'atelier, qu'il fréquentait. C'est un artiste

Je les tiens de feu J. Portuets,  
son beau fils, à qui j'ai rendu  
des services aux diverses expositions.

C'est sur le conseil d'artistes  
que je me décide à les soumettre  
au bienveillant examen de la Section  
de la peinture monumentale du  
Musée, vu que ces belles copies seraient  
d'une grande utilité pour les jeunes  
artistes, qui se livrent à la grande  
peinture. Je les céderais au prix de  
Cinq cents francs.

Veuilly

A Monsieur van Overyssche,  
Conservateur en chef des Musées des Arts  
Département de l'Industrie.

Veuillez agréer, Monsieur le  
Conservateur en Chef, l'assurance  
de ma haute considération

J. G. Van Praë  
fonctionnaire retraité  
de l'Art des Beaux-Arts,  
13, rue Fesclaux à  
Oucry-sur-Saône

Bruxelles, le

18/10-24.

Le Conservateur en Chef des Musées Royaux

du Cinquantenaire présente ses meilleurs  
compliments à Monsieur Pieters-  
Jevaert et a l'honneur de lui  
transmettre la lettre de Mr. van  
Brie, qui le concerne.